

ENFANTS : Session intensive. 8 cours répartis sur 4 semaines. Du 18 novembre au 15 décembre 2024.

Enfant 3 à 5 ans	Durée	Coût	Résumé des prérequis
PRÉSCOLAIRE 1 (Samedi 08:30 - 09:00)	30 min	65.00	Avoir entre 3 et 5 ans au premier cours.
PRÉSCOLAIRE 1 - CÉGEP (Samedi 10:40 - 11:10)	30 min	65.00	
PRÉSCOLAIRE 1 - CÉGEP (Dimanche 11:50 - 12:20)	30 min	65.00	
PRÉSCOLAIRE 2 (Vendredi 16:30 - 17:10)	40 min	91.00	Avoir complété le cours Préscolaire 1 ou équivalence.
PRÉSCOLAIRE 2 (Dimanche 11:05 - 11:45)	40 min	91.00	
PRÉSCOLAIRE 2 - CÉGEP (Samedi 12:20 - 13:00)	40 min	91.00	
PRÉSCOLAIRE 2 - CÉGEP (Dimanche 08:30 - 09:10)	40 min	91.00	Avoir complété le cours Préscolaire 2 ou équivalence.
PRÉSCOLAIRE 3 (Mardi 16:30 - 17:10)	40 min	91.00	
PRÉSCOLAIRE 3 (Dimanche 08:30 - 09:10)	40 min	91.00	
PRÉSCOLAIRE 3 - CÉGEP (Dimanche 11:50 - 12:30)	40 min	91.00	Avoir complété le cours Préscolaire 3 ou équivalence.
PRÉSCOLAIRE 4 (Mardi 17:15 - 17:55)	40 min	91.00	
PRÉSCOLAIRE 4 - CÉGEP (Dimanche 10:10 - 10:50)	40 min	91.00	
PRÉSCOLAIRE 5 (Dimanche 10:10 - 10:50)	40 min	91.00	Avoir complété le cours Préscolaire 4 ou équivalence. Aisance en eau profonde requise.

Enfant 6 ans et +	Durée	Coût	Résumé des prérequis
NAGEUR 1 (Mardi 16:15 - 16:55)	40 min	91.00	6 ans et +. Aucune expérience de natation requise.
NAGEUR 1 (Mercredi 18:00 - 18:40)	40 min	91.00	
NAGEUR 1 (Vendredi 17:15 - 17:55)	40 min	91.00	
NAGEUR 1 (Dimanche 08:30 - 09:10)	40 min	91.00	
NAGEUR 1 (Dimanche 11:55 - 12:35)	40 min	91.00	
NAGEUR 1 - CÉGEP (Samedi 09:00 - 09:40)	40 min	91.00	
NAGEUR 1 - CÉGEP (Samedi 12:00 - 12:40)	40 min	91.00	
NAGEUR 2 (Mardi 18:00 - 18:40)	40 min	91.00	6 ans et +. Préscolaire 5 ou Nageur 1 ou équivalence.
NAGEUR 2 (Vendredi 18:00 - 18:40)	40 min	91.00	
NAGEUR 2 (Samedi 09:50 - 10:30)	40 min	91.00	
NAGEUR 2 (Dimanche 11:50 - 12:30)	40 min	91.00	
NAGEUR 2 - CÉGEP (Samedi 09:55 - 10:35)	40 min	91.00	

► **Inscription** : [site d'inscription en ligne](#), mardi 5 novembre 2024 à midi

NAGEUR 3 (Jeudi 18:00 - 18:40)	40 min	91.00	6 ans et +. Nageur 2 ou équivalence. L'aisance en eau profonde doit être maîtrisée.
NAGEUR 3 (Samedi 09:15 - 09:55)	40 min	91.00	
NAGEUR 3 (Dimanche 11:50 - 12:30)	40 min	91.00	
NAGEUR 3 - CÉGEP (Samedi 10:40 - 11:20)	40 min	91.00	
NAGEUR 3 - CÉGEP (Dimanche 08:30 - 09:10)	40 min	91.00	
NAGEUR 4 (Mardi 18:45 - 19:25)	40 min	91.00	6 ans et +. Nageur 3 ou équivalence.
NAGEUR 4 (Mardi 17:55 - 18:35)	40 min	91.00	
NAGEUR 4 (Samedi 09:15 - 09:55)	40 min	91.00	
NAGEUR 4 (Dimanche 10:10 - 10:50)	40 min	91.00	
NAGEUR 4 - CÉGEP (Dimanche 10:10 - 10:50)	40 min	91.00	
NAGEUR 5 (Jeudi 18:45 - 19:40)	55 min	99.00	6 ans et +. Nageur 4 ou équivalence.
NAGEUR 6 (Mercredi 19:00 - 19:55)	55 min	99.00	6 ans et +. Nageur 5 ou équivalence.
NAGEUR 7 (JEUNE SAUV. INITIÉ) (Mer 19:00 - 20:00)	60 min	108.00	8 ans et +. Nageur 6 ou équivalence.
NAGEUR 8 (JEUNE SAUV. AVERTI) (Mer 19:00 - 20:00)	60 min	108.00	8 ans et +. Nageur 7 ou équivalence.
NAGEUR 9 (JEUNE SAUV. EXPERT) (Mer 19:00 - 20:00)	60 min	108.00	8 ans et +. Junior 8 ou équivalence.
NAGEUR 10 (ETOILE DE BRONZE) (Ven 18:45 - 20:00)	75 min	134.00	11 ans et +. Nageur 9 ou équivalence. Être capable de nager 100 mètres.

► **Inscription :** [site d'inscription en ligne](#), mardi 5 novembre 2024 à midi

CONSIGNES ET ADMISSION

La carte Accès-Loisirs est obligatoire pour accéder aux installations. SVP, respectez l'horaire assigné (jour et heure) de votre activité.

- **Abonnement au bain libre** : Achetez votre forfait 10 entrées ou votre abonnement au bain libre [sur le site d'inscription en ligne](#).
- **Accès aux tourniquets (vestiaires et douches)** : L'utilisation des vestiaires et des douches doit servir exclusivement pour l'accès aux bassins aquatiques. Le tourniquet ouvre 5 min avant le début du bain libre et 15 min avant le début des cours. L'adulte qui accompagne un enfant à son cours doit utiliser la carte de l'enfant inscrit au tourniquet.
- **Âge des baigneurs** : Toute personne âgée de 10 ans et + peut être admise seule dans les bassins.
0-7 ans : À porter de main d'une personne responsable en maillot, âgée de 14 ans et plus, prête à intervenir en tout temps.
8-9 ans : Supervision d'une personne responsable en maillot, âgée de 14 ans et plus, prête à intervenir en tout temps.
WIBIT : Référez-vous aux règlements WIBIT sur www.st-hyacinthe.ca/cad
- **Bain libre (matin & soir)** : Avant 8 h, l'abonnement est obligatoire. Après 20 h : dernier accès avant 20 h 20.
- **Bonnet de bain** : Obligatoire seulement à la piscine du Cégep. Cheveux longs attachés au centre aquatique Desjardins.
- **Centre aquatique Desjardins (cours)** : Veuillez attendre le moniteur dans la zone de rassemblement près du bassin récréatif. Pour les cours aquatiques s'adressant aux enfants, le parent regarde le cours derrière la baie vitrée et doit être de retour dans la zone de rassemblement 5 minutes AVANT la fin.
- **Cégep de Saint-Hyacinthe (cours)** : Pour accéder à la piscine, utilisez la porte #9 qui mène au bloc sportif.
- **Famille** : Composée de 1 ou 2 adultes et d'enfants (17 ans et moins) résidant à la même adresse.
- **Paiement** : Visa, MasterCard et Interac. Aucun argent comptant.
- **Saunas (sec et humide)** : Accessible aux 18 ans et plus durant les plages de baignades libres. Fermeture à 20 h 30.
- **Stationnement** : Gratuit au Centre aquatique Desjardins. Le stationnement au Cégep de Saint-Hyacinthe est gratuit pour les utilisateurs de la piscine, les soirs de semaine après 18 h ainsi que la fin de semaine.

MODALITÉS D'ANNULATION ET DE REMBOURSEMENT

Requalification aquatique : Aucun remboursement. Si la demande d'annulation concerne des raisons de santé (opération, maladie ou blessure), la demande d'annulation doit être accompagnée d'un billet médical, signé par un médecin et inclure une date d'invalidité. Des frais d'administration de 15% seront exigés. Remboursement sous forme de crédit.

Cours ou activités : L'inscription est émise pour usage exclusif du participant inscrit et ne peut être revendue ou transférée à un autre participant. Lorsque le participant fait une demande d'annulation et qu'il avait bénéficié d'un rabais familial, celui-ci s'annule automatiquement. Aucune demande d'annulation ne sera traitée le jour des inscriptions.

- **Transfert avant le début de l'activité** : Il est possible de transférer une inscription de cours, s'il reste des places disponibles. La demande de transfert doit être faite en personne ou au téléphone. Un seul transfert sera permis par activité, par personne, sans pénalité. Le nouveau cours sera ajouté dans la même fiche d'inscription que le cours initial. Lorsque le tarif est supérieur, la balance du cours devra être payée. Lorsque le tarif est inférieur, aucun remboursement ou crédit ne sera accordé. • Pour les cours enfants, la demande doit être formulée dans un délai de 5 jours à compter de la 1ère journée officielle d'inscription de la session en cours. • Pour les cours adultes, la demande peut être faite en tout temps.
- **Annulation avant le début de l'activité** : La demande d'annulation doit être complétée dans un délai de 5 jours à compter de la 1ère journée officielle d'inscription de la session en cours. Au-delà de ce délai, aucune demande ne sera traitée. Des frais d'administration de 15% seront exigés.
- **Annulation pendant ou après l'activité** : Aucun remboursement ou crédit ne sera accordé.
- **Annulation avec billet médical** : Si la demande concerne des raisons de santé (opération, maladie ou blessure), la demande doit être accompagnée d'un billet médical signé par un médecin et inclure une date d'invalidité. L'annulation sera calculée à partir de la date d'invalidité au prorata des activités non suivies. Aucune demande de remboursement ne sera traitée si plus de 50 % des activités sont écoulées. Des frais d'administration de 15% seront exigés. Le remboursement se fera seulement sous forme de crédit.

DEMANDE D'ANNULATION

Veuillez remplir le [formulaire en ligne](#). Lorsque le participant fait une demande d'annulation et qu'il avait bénéficié d'un rabais familial, celui-ci s'annule automatiquement. Veuillez prévoir un délai de 4 à 6 semaines pour le traitement de la demande. Prenez note que la Ville de Saint-Hyacinthe se réserve le droit d'annuler ou de modifier une ou plusieurs activités avant le début de la session. Dans ce cas, les personnes inscrites seront informées de leur droit d'obtenir un remboursement ou un crédit pour la valeur complète du cours. Dans l'éventualité où la Ville de Saint-Hyacinthe annule ou modifie une activité en cours de session, un remboursement ou un crédit sera calculé au prorata du nombre de cours offerts.

▶ **Inscription** : [site d'inscription en ligne](#), mardi 5 novembre 2024 à midi